

Les Journées portes ouvertes sont

SUS-PEN-DUES

... et les mots ont un sens



Les chefs d'établissement sont en général attentif au respect des consignes et ne se privent pas de les rappeler aux élèves, voire aux enseignant·es.

Manifestement, *certain·es d'entre eux** sont moins adeptes du concept, lorsque ces consignes leur déplaisent, ou entravent leurs projets...

L'exemple des Portes-Ouvertes est frappant : compte tenu de la crise sanitaire, le ministère a mis à jour le protocole sanitaire à respecter et la « foire aux questions » qui l'accompagne. Les mots employés sont clairs, et reproduits in-extenso ci-dessous :

« *Les journées portes ouvertes, même organisées selon un système de prise de rendez-vous, conduisent à un brassage important de personnes et posent la question du respect de la distanciation physique. Compte tenu de l'apparition de nouveaux variants du SARS-CoV-2, elles sont, à ce stade, suspendues. Une organisation sous forme de visite virtuelle et de visio/audio conférence est à privilégier* »

On peut contester ces mesures, les trouver injustes, inappropriées ou encore inefficaces. La question n'est pas là : **elles doivent s'appliquer**. Le port du masque, le gel hydroalcoolique, le couvre-feu, le confinement... sont-ils efficaces ? Peu importe : on nous impose d'appliquer ces « gestes barrières ».



Alors pourquoi certains chefs d'établissement du privé ne respectent-ils pas cette décision ?

Logique concurrentielle et course aux élèves, guident bien souvent les pratiques. Évidemment, nous souhaitons toutes et tous remplir nos classes, assurer la pérennité de nos filières et de nos établissements, conserver nos emplois. Cette crainte de « perdre des élèves » est d'ailleurs une menace liée à la politique budgétaire du ministère, puisqu'une baisse du nombre d'élèves se traduit systématiquement par une baisse des dotations horaires, alors que les moyens pourraient servir à améliorer la qualité pédagogique.

Dans certains établissements, **l'appel aux « volontaires » est passablement hypocrite** et dangereux. On sait bien comment cela se termine : le volontariat est in fine imposé aux collègues les plus précaires, les plus fragiles, celles et ceux qui pensent ne pas pouvoir refuser. Ce n'est pas acceptable.

En tout état de cause, comment un chef d'établissement, responsable, pourrait-il donner aux parents potentiels, à l'extérieur, **l'image d'une structure qui ne respecte pas les règles** ? Nos établissements ne sont-ils pas le premier maillon de l'éthique que nous nous efforçons tous les jours de faire vivre ?

La CGT Enseignement privé demande une seule chose : **que les règles soient transparentes, et appliquées par toutes et tous**. Compte tenu de témoignages déjà nombreux, nous alertons le rectorat afin que ces mesures contraignantes soient rappelées.

Nous appelons également les collègues à résister aux pressions qui ne manqueront pas de s'exercer dans les jours et les semaines à venir...

** Tous les chefs d'établissement ne sont pas à mettre dans le même panier. Des journées portes ouvertes ont déjà été « annulées » ou « reportées ». Logique.*